

Edito Pâques 2023



Pâques, merveilleuse fête chrétienne, la première de toutes. Nous célébrons la résurrection de Jésus-Christ. Il est vivant, lui qui fut mis en croix puis au tombeau. Il est pleinement homme et sa souffrance fut affreuse. Il est aussi pleinement Dieu, Verbe c'est-à-dire Parole par laquelle Dieu a créé notre extraordinaire univers. Par son sacrifice pascal, il devient victime pour racheter tous les êtres humains de leurs péchés et de la mort. Pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Lui le premier met en œuvre ce don infini par pur amour pour chacun de nous, bons ou mauvais, croyants ou non : Jésus est venu sauver tous les hommes, y compris ceux qui ne le connaissent pas.

Pâques célèbre donc la Vie reçue de Dieu. Notre foi catholique accueille l'Esprit Saint qui communique la vie divine en abondance. Mais les hommes de notre temps savent-ils l'accueillir, la chérir et la servir ? On peut vraiment en douter lorsque l'on voit les violences courantes, la guerre, les persécutions surtout religieuses dont les chrétiens, dans le monde, sont les premières victimes au vu de tous les sondages.

L'euthanasie et le suicide assisté, deux faces d'un même piège, d'égale horreur, nous sont présentés comme un progrès social, néanmoins comme une exception réservée à certaines situations jugées dramatiques. Mais l'expérience belge ou canadienne montre que l'on passe vite d'une loi d'exception à un droit commun. Si en France cette loi était votée, elle nous ferait franchir cette ligne rouge que toute société civilisée a peu à peu mise en place : l'interdit de tuer. Bien entendu, on dira que ces personnes le désirent, que c'est leur droit au nom de leur dignité, que cela n'empêche pas les autres de vivre. Derrière cela, ne constate-t-on pas le bénéfice financier énorme à voir partir des gens qui coûtent tant aux mutuelles et à l'assurance vieillesse ? Les personnes âgées et dépendantes ne seront-elles pas poussées à s'en aller pour ne plus déranger ?

Un sondage effectué auprès des personnes soignées en soins palliatifs et qui savent qu'elles mourront bientôt, lorsqu'elles sont entourées d'affection, de fraternité et de soins les soulageant, révèle qu'elles sont à 97% contre l'euthanasie. Ne sont-elles pas plus crédibles, elles qui vivent dans leur chair ces moments difficiles, que la convention citoyenne de 184 personnes tirées au sort ?

Le seul chemin digne est d'appliquer la loi Claeys-Leonetti de 2016 qui crée des droits pour les personnes en fin de vie afin de mettre en place partout des unités de soins palliatifs (25% des départements français n'ont aucun service de soins palliatifs).

Mgr Philippe Christory, évêque de Chartres